



Wormer
d'Rieslingsgemeen

DEMANDE DE PRIME POUR ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS

ANNÉE D'ÉTUDES 2022-2023

Je soussigné(e), _____
Nom(s) _____ Prénom(s) _____

Demeurant à _____
Numéro _____ Rue _____
L- _____
Localité _____

Né/e le _____ à _____

N° Téléphone _____ **Email** _____

Nom de la Banque _____

Compte courant LU

Titulaire du compte _____

Inscrit(e) à l'école _____

sollicite une prime d'encouragement auprès du Collège échevinal de la Commune de Wormeldange pour ma réussite scolaire

La prime est allouée aux élèves respectivement aux étudiants ayant réussi avec succès l'année scolaire 2022-2023. Pour que la demande soit complète, des pièces justificatives (diplôme, bulletin, attestation de réussite) doivent impérativement être jointes. Ce formulaire est téléchargeable sur www.wormeldange.lu

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

_____, le _____
localité date signature

Le formulaire est à renvoyer jusqu'au 31.12.2023 avec les pièces justificatives à l'appui à l'Administration communale (c/o WALLERS Marie) par voie postale ou électronique (marie.wallers@wormeldange.lu).

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION COMMUNALE

<input type="checkbox"/>	75 € (Lycée 3/250/648330/99001)	Demande accordé par
<input type="checkbox"/>	50 € (école de musique 3/836/648330/99001)	
<input type="checkbox"/>	125 € (université 3/250/648330/99001)	Wormeldange, le

**Administration Communale
de Wormeldange**

95, Rue Principale
L-5480 Wormeldange

B.P. 7 L-5507 Wormeldange
www.wormeldange.lu

En remplissant le présent formulaire, vous êtes d'accord que vos données personnelles indiquées soient enregistrées et traitées conformément au règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et la loi Luxembourgeoise no 686 du 1 août 2018 concernant la mise en œuvre du règlement Européen.